
Regards croisés sur la participation dans un service d'accompagnement à la parentalité.

Et si on écrivait ensemble?

Blaevoet Karine, Delemarle Stéphanie, Delhayé Pascaline, Delobel Gilles, Monclair Bruno, Roquet Marie-Bé, Schrevere Céline, Secember Corinne et Stoops Marylène

L'histoire d'un service pas comme les autres

« Comment *Reliance* est né? Qui a eu l'idée? », demande un parent.

— s 75

Le service *Reliance* fait partie de l'association le *Home* des Flandres (département du Nord). À sa création, en 1961, le *Home* des Flandres était constitué de deux Maisons d'enfants à caractère social (MECS), accueillant principalement de jeunes garçons, pour la plupart orphelins, et confiés par le juge des enfants. Dès les premières années de fonctionnement, constat est fait de la souffrance chez les enfants et les parents, avec cette réflexion : ces enfants n'auraient peut-être pas été placés s'il y avait eu un accompagnement en amont. Si bien que, souvent douloureuses, la mise à distance de l'enfant et la séparation d'avec son parent restent parfois nécessaires. Comment accompagner préventivement la relation parents-enfants afin que ce lien permette à chacun de continuer de vivre ensemble avec le minimum requis de sécurité et de bien-être?

En 1996, un nouveau service voit le jour, les *Petits Poucets*, dédié à la prévention précoce, soutenu par le Conseil départemental (CD), où l'on propose un accompagnement de type Intervention éducative à domicile (IED) pour les enfants de 0 à 6 ans. Quand les familles viennent dans le service des *Petits Poucets*, elles viennent avec les enfants

concernés par la mesure et évoquent aussi les difficultés avec les autres enfants de la famille. L'idée mûrit ainsi et s'oriente vers la création d'un nouveau service. Le terme de *Reliance* est retenu, car il se rattache aux idées de lien, mettre en lien, relier, alliance.

La création trouve son époque : le contexte

En 2000, le rapport Naves-Cathala dénonce un dispositif inadapté aux besoins actuels des familles. En 2001, à l'occasion des États généraux de la Protection de l'enfance, le rapport Roméo détermine la nécessité de valoriser les compétences parentales dont l'exercice doit être soutenu et de promouvoir une démarche co-éducative par le développement d'espaces de travail novateurs respectueux des savoirs de chacun en vue de construire un projet d'avenir pour l'enfant et sa famille. Et puis bien sûr, en 2002, la loi de rénovation de l'action sociale signe un nouveau tournant.

s 76 —

Une réflexion s'implante dans l'association pour faire aboutir la création de ce service. Un comité de pilotage décisionnel se crée et est constitué par des représentants du CD, de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et des mairies de Tourcoing et de Roubaix. Un comité de pilotage consultatif prend l'avis de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), des Centres d'action médico-sociale précoce, des hôpitaux, des juges des enfants, et également des MECS du territoire. La volonté du *Home* des Flandres est d'apporter soutien aux familles dont les enfants sont placés ou pas.

Le CD ne cautionne pas l'idée que ce futur service s'adresse à des parents dont les enfants sont placés (double mesure, double financement). Dans les faits, l'équipe de *Reliance* serait auprès de la famille, que l'enfant soit placé ou pas : « c'est important. On voulait construire quelque chose qui fournirait des réponses adaptées aux besoins des familles en général », dit la chef de service.

Durant les trois années précédant l'ouverture de *Reliance* (2000-2003), le travail s'opère avec les techniciens et chargés de mission en Politiques de la Ville, avec le CD et avec la CAF. À l'époque, rares sont les structures qui ont fait le pari d'une participation réellement mise en œuvre, avec pour objectif de permettre aux personnes de reprendre confiance en soi, au sein d'activités collectives partagées. Les porteurs du projet de *Reliance* prennent le temps de rencontrer des représentants

d'ATD Quart Monde et d'autres associations (AIEM pour vaincre l'exclusion ensemble, espace « parents/enfants » de la Maison d'accueil et de réinsertion sociale à Metz, et le service d'accompagnement familial à Nancy).

L'ouverture du service

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre notamment avec le CD concernent l'accord sur des principes forts et essentiels à la mise en œuvre de notre projet : l'anonymat des personnes, la confidentialité, la non-orientation par les services sociaux ou les hôpitaux, et ce au profit d'une démarche réalisée par les parents eux-mêmes. Le *Home* tient bon : « les parents sont en capacité de faire une démarche pour eux-mêmes ».

En 2002, le dossier est déposé au CD et en mai 2003, le service *Reliance* ouvre avec deux antennes, l'une sur Tourcoing et l'autre sur Roubaix, au plus près des personnes accompagnées, quel que soit l'âge des enfants. Dès la première année de fonctionnement, le service compte une année d'attente tant les demandes d'accompagnement sont nombreuses. S'ensuivra néanmoins une deuxième période d'expérimentation de 2006 à 2009. De 2003 à 2009, les professionnels du service sont formés : il est question de posture professionnelle, de l'expérimentation du faire-avec et du vivre-avec, pour mieux comprendre les difficultés des familles. Comment associer les personnes dans le montage d'une action collective ? Comment évaluer cette action avec les personnes ? On développe ainsi une nouvelle méthodologie de travail, inspirée d'une vision systémique, s'intéressant à l'environnement social et familial et s'adaptant au rythme des personnes accompagnées.

L'Organisation nationale pour l'enfance en danger (ONED) est également associée à ce démarrage de l'action et décrit comme suit le cadre juridique : « il ne s'agit pas pour *Reliance* d'une prise en charge des familles, mais d'un accompagnement. Les familles sont en démarche de libre adhésion et d'anonymat ». Une demande d'extension est déposée en 2009 pour passer de 30 à 50 familles. Bien que validée par le Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale (CROSMS), cette augmentation de capacité ne verra pas le jour faute de moyens alloués. Aujourd'hui encore 30 familles sont réellement accompagnées.

Les documents institutionnels qui fondent la participation

Les principes d'action portés dans le projet d'établissement 2014-2019 précisent « la place de la famille, pierre angulaire du travail ». « *Reliance* a comme postulat de base de situer la famille comme actrice principale de son évolution dans le processus d'accompagnement mis en place ; il s'agit de promouvoir la famille au travers de ses idées, ses compétences, ses savoir-faire ; il s'agit aussi qu'elles puissent exercer des choix en mesurant leurs conséquences ».

Conformément à la loi 2002-2, la participation s'exerce par l'existence des groupes d'expression. Mais *Reliance* a fait le choix de faire jouer la participation dans toutes ses actions collectives qui sont libres de participation telle que la préparation des séjours familiaux et des comités des fêtes, spécificités propres au projet comme en témoigne la démarche qualité, réalisée en 2018. Les personnes accompagnées participent à l'écriture du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement. On peut ainsi constater les effets de la participation des familles. Par exemple en mars 2005, le règlement de fonctionnement prévoyait une participation financière, proportionnelle au coût réel des fournitures de l'atelier, demandée en fonction des ressources ; en 2017, cet article a évolué à la demande des familles et cette participation est toujours vraie, mais elle n'est plus indexée sur les ressources. Ainsi, la participation se situe à deux niveaux : participer à son propre accompagnement et participer à la vie institutionnelle.

s 78 —

Comment les personnes accompagnées vivent-elles la participation ?

Pour les personnes accompagnées, *Reliance*, c'est « comme une famille », « on se renforce par rapport à ce qui nous manque. Parfois, on a des forces et des faiblesses. Et on s'entraide. On se nourrit. On se renvoie la balle » (Propos de personnes accompagnées). Ici, « on rencontre d'autres parents qui ont les mêmes soucis à la maison. Ça permet de se dire qu'on n'est pas tout seul » (*ibid.*).

Monsieur Delobel explique son arrivée : « je croyais que c'était pour un placement et pour être jugé (...). J'ai observé. J'ai vécu par le passé le placement de mon fils alors j'ai pris beaucoup de temps pour être

soutenu avec *Reliance*. Je suis entré en 2017. Avec les autres, j'étais craintif, mais j'ai vite parlé avec les autres parents. Mais au départ, j'avais peur qu'on me mette des bâtons dans les roues ».

Madame Schrevere raconte son parcours : « À l'époque, je côtoyais une psychomotricienne du CMP (Centre médico-psychologique) depuis deux ans, elle voyait mes difficultés. On a discuté ensemble. Je suis venue toute seule, sans la psychomotricienne, mais avec ma famille, mes enfants au rendez-vous. Pour moi, c'était l'inconnu. *Reliance* nous a reçus individuellement, ils nous ont présenté le service et les spécificités; on a réfléchi. Sans savoir vraiment, j'ai accepté un deuxième rendez-vous. Puis on a signé un premier contrat. Quelques mois passent, j'ai compris le style et la forme de fonctionnement. Ma famille et moi avons vite réussi à nous mettre à l'aise avec les autres familles. On nous a fait comprendre c'est quoi vivre en famille sans stress au quotidien. À chaque kermesse et chaque fête, on n'hésite pas à inviter les anciennes familles qui ne font plus partie de *Reliance*; il y a des temps de témoignage, on se retrouve autour d'une table et on discute ensemble. Pour chaque famille, il y a deux éducateurs référents ; on sait qui vient au rendez-vous individuel, on peut se confier, on n'est pas obligés de toujours tout recommencer. Moi j'ai fini en novembre 2018, j'avais commencé en mai 2015 ».

— s 79

Ainsi, dans les propos des personnes accompagnées, plusieurs idées viennent caractériser la spécificité de l'accompagnement : sortir de l'isolement, s'entraider, se sentir en confiance et gagner en estime de soi, se confier et se sentir tirer vers le haut avec des professionnels qui savent dire les choses.

Participer, ça veut dire quoi?

D'une façon générale, pour les personnes accompagnées, la participation est associée au soutien, à la communication, à l'entraide et au respect des points de vue de l'autre et de la confidentialité. Elle est connectée à l'idée de reconnaissance et au sentiment d'appartenir à un collectif sans toutefois y perdre son identité propre.

Ainsi, il existe des conditions à la participation, la première étant liée à la notion d'utilité : « Je participe si je sais que ça va servir à quelque chose. Si je sais que ça ne servira à rien alors je n'y vais pas ». Une autre est relative

à la reconnaissance : « On ne participe pas quand on ne se reconnaît pas entièrement dans le mouvement (...). Si on a le sentiment de ne pas être entendu, on ne participe pas ». La participation apparaît comme l'effet d'une volonté : « On décide de participer quand on veut aider et se sentir entendu » ; « Il ne faut pas se sentir obligé à participer ». Elle signe un engagement dans l'action : « quelquefois, on se doit d'agir, on ne peut pas toujours subir », « participer c'est se sentir actif », « quand on rentre dans une participation, on se mouille », disent les parents. Participer c'est aussi faire partie d'un groupe : « chaque personne du groupe doit trouver sa part et son intérêt. Penser au groupe et penser à soi individuellement ».

La participation dans l'activité

Mr Delobel participe à beaucoup d'activités proposées : « quand on a aidé, on se sent utile. Le travail est fait et on se dit "c'est Mr ou Mme qui l'a fait". On est content et on peut montrer à son fils "tu vois c'est papa ou maman qui l'a fait". Et on est fier. Des fois on me dit "non! c'est pas toi qui l'as fait?" Et si! c'est moi qui l'ai fait! ».

s 80 —

On apprend à doser sa participation. Mme Delemarle vient tous les matins en ce moment : « ça m'aide à sortir de ma bulle et de mon quotidien, à m'ouvrir aux autres, à échanger et à donner des idées. Ça permet de participer aux ateliers qui peuvent autant apporter à nous qu'à l'association. Ça permet de se ressourcer avec les conseils, en faisant le tri. Mais comment vivre après? J'essaye de me préparer à ça ». Participer, c'est aussi être représenté même en son absence : Mme Secember ne pouvait pas venir lors d'un comité des fêtes « mais mes idées ont été reprises quand même, ça fait plaisir. C'est pas *Reliance* qui a eu la bonne idée! ».

Quand on participe, à un atelier-cuisine par exemple, on apprend et on se transmet des savoir-faire : « même quand on est spectateur, on participe et on apprend ». Quand on participe à l'atelier, on doit s'inscrire et ainsi « on s'engage, ça responsabilise ». On doit aussi verser sa participation, pour couvrir les coûts : « on s'engage, on n'est pas dans la consommation. S'engager c'est se projeter dans le temps, c'est savoir que quelqu'un m'attend », affirme un parent.

À travers les actions menées, les parents apprennent la participation : « Participer, c'est donner son avis et prendre une place. Prendre une place c'est pas évident parce qu'au début tu connais pas, et après ça tu

vas dire bonjour. Ça permet de le faire ailleurs, à l'extérieur; dans un autre service aussi il faudra prendre sa place. Faire l'expérience ici ça donne la confiance en soi. Et puis on voit si on peut faire confiance en l'autre ou pas. Avant je n'arrivais pas à aller vers le groupe », dit un parent.

Ce que décrivent les parents, c'est que la participation permet de se rendre compte de sa compétence et d'inscrire des principes éducatifs : « On fait une fête et on claque tous les ballons et après tout le monde ramasse. C'est cool! Les parents ont plaisir à aider les professionnels à débarrasser, à tout ranger. On a plaisir à se renvoyer la balle. C'est pas à eux de toujours tout faire, on est là aussi, on est compétents. Et puis, c'est dans nos principes d'éducation. En action collective les enfants sont présents et ils nous regardent faire. Et si on n'aide pas à débarrasser, les enfants vont se dire "pourquoi on doit le faire si eux ne le font pas" » (propos d'un parent).

Ainsi le fait de participer amène au respect de ce qui est produit : « ça devient le nôtre! »

La mise en œuvre des principes de la participation

— s 81

Reliance organise des séjours famille en gîte, séjours co-construits avec les familles : « on fait un travail sur les différents axes et on est partis une semaine en août. On avait discuté ensemble avant du budget, des repas et des règles. La co-construction, ça permet de se sentir adulte. Quand on n'arrive pas à respecter les règles qu'on s'est données, on en discute. Quand il y a un souci avec un enfant par exemple. Par exemple au gîte il n'y avait pas de télé. Mais il y a eu tellement de dialogue que ce n'était plus un problème. On s'est laissé porter. On s'est fait prendre au jeu. Et l'enfant n'a même pas réclamé la télé! Au gîte, on s'entendait bien. On se parlait et on se soutenait. Comme pour le coucher des enfants. On savait que des parents avaient des difficultés avec leur enfant au moment du coucher. On s'apportait des aides : comment nous on peut aider. On en avait parlé à l'avance : j'avais peur des débordements de mon fils et, tout compte fait, ça s'est bien passé. Ça suppose qu'entre adultes on accepte de dire ses difficultés avant de partir. On dit où sont les feux rouges, les limites de chacun. On savait nos limites et on savait que s'il y a un problème on va s'entraider entre familles et être aidé par les professionnels », explique Mme Delemarle.

La vie s'organise autour d'actions collectives. Pour Madame Secember, ces ateliers lui donnent l'occasion de prendre du temps avec un de ses trois enfants, comme la confection d'un gâteau. À la fin de l'action, les enfants sont fiers d'emmener à la maison leur production. Ils ont envie de le refaire : « ça ramène de la confiance en soi. Aller l'offrir à sa grand-mère, c'est grandiose pour mon fils, ça le fait remonter dans son estime ». L'ambiance du groupe varie d'une fois à une autre. Les parents disent que, si parfois ça va tout seul, d'autres fois, la participation à un groupe peut provoquer en soi une sorte d'oppression ou de contrariété : « lors de la dernière action collective, dit Mme Secember, pour une fois, j'étais contente de rentrer chez moi ! L'attitude d'une maman m'a stressée, j'ai pris sur moi, je suis restée zen. Je me suis dit que j'allais en parler lors de la prochaine visite à domicile avec les éducateurs qui viennent à la maison. J'avais besoin d'en reparler ». Ainsi, participer et s'inscrire dans un collectif c'est s'exposer, c'est se confronter, c'est composer avec l'autre, c'est prendre sa part et laisser à l'autre celle qui lui revient, c'est aller plus loin dans la connaissance de soi et ça exige un minimum de contrôle de soi pour rester dans le respect auquel chacun a droit. « Finalement c'est comme dans la vie », dit une professionnelle.

Les temps forts, comme le bal du printemps, la fête de Noël et la kermesse, sont des moments de fête qui rassemblent sans distinction de genre et de statut. Les temps de préparation sont des petits chantiers qui nécessitent l'engagement spontané de chacun en amont. S'en dégage un sentiment de fierté à pouvoir apporter son aide et ses compétences. Chaque parent et chaque enfant en ressentent du plaisir et en gardent de bons souvenirs. « C'est la fierté de pouvoir rendre ce qu'on a reçu, sans se sentir obligé de le faire », dit Madame Schrevere. En plus d'être présents pendant ces temps forts pour aider à installer, mais aussi à ranger le matériel, les parents concernés participent aux comités d'organisation, en amont dans la préparation où ils donnent leurs propositions et en aval lors du bilan pour l'évaluation.

À l'époque du déménagement et de l'implantation dans le nouveau local, l'éducateur a l'impression de demander beaucoup aux parents en ce qui concerne la participation. « Non, répond Monsieur Delobel, pour moi c'était fatigant, mais pas pour rien ! Et je n'avais pas le rangement à faire, c'était encore du boulot en plus pour les

éducateurs ». Il ajoute : « par moment, ce fut dur, pas évident, mais je venais aussi pour discuter, pour rire avec les autres personnes et les collègues ». En comparaison aux autres ateliers qui durent en général trois heures, Monsieur Delobel a passé une vingtaine d'heures à refaire la cuisine qui sera commune aux familles et aux professionnels : « je ne regardais pas mes heures, ça me faisait vraiment plaisir, j'ai commencé et je voulais finir même si Bruno me disait "ça ira pour aujourd'hui, je vais finir" ».

Conclusion

Pour Edgar Morin, « notre société sépare plus qu'elle ne relie, ce qui fait de nous des êtres en mal de reliance. Impératif éthique fondamental, la reliance commande les autres impératifs — tolérance, liberté, fidélité, amitié, amour, respect, courtoisie — à l'égard d'autrui, de la communauté, de la société, de l'humanité » (Morin, 2004, p. 114). Pour cet auteur, le terme « reliance » est activant, là où le terme relié est passif. Les forces de reliance luttent contre la dispersion, selon une dimension normative, sociale et psychosociale, avec pour mission « de maintenir l'ouverture sur autrui, de sauvegarder l'identité commune, de raffermir et de tonifier la compréhension » (Bolle De Bal, 2009, p 8).

Dans le service *Reliance*, la participation des personnes accompagnées à leur propre accompagnement, mais aussi aux activités de groupe et à la vie du service vient nourrir l'idée de réciprocité dans l'entraide, où chacun prend part, apporte sa part et reçoit sa part, les trois dimensions essentielles de la participation selon Zask (2011), pour donner, au final, une production originale.

Karine Blaevoet est psychologue,

Stéphanie Delemarle est une personne accompagnée,

Pascaline Delhaye est responsable Pôle Recherche IRTS Hauts de France,

Gilles Delobel est une personne accompagnée,

Bruno Monclaire est éducateur technique spécialisé,

Marie-Bé Roquet est éducatrice spécialisée,

Céline Schrevere est une personne ayant été accompagnée,

Corinne Secember est une personne accompagnée,

Marylène Stoops est chef de service.

Bibliographie

Bolle De Bal, Marcel, « Éthique de reliance, éthique de la reliance : une vision d'ensemble illustrée par Edgar Morin et Michel Maffesoli », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, 2009/2, pp. 187-198.

Morin, Edgar, *La méthode. VI. Éthique*, Paris, Seuil, 2004.

Naves, Pierre et Cathala, Bruno, Accueils provisoires et placements d'enfants et d'adolescents : des décisions qui mettent à l'épreuve le système français de protection de l'enfance et de la famille, rapport pour l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ), 2000. En ligne :

<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/004001642.pdf> (consulté le 2/09/2019).

Roméo, Claude, L'évolution des relations parents-enfants-professionnels dans le cadre de la protection de l'enfance, rapport remis à Madame la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées, octobre 2001. En ligne : <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000463.pdf> (consulté le 2/09/2019).

Zask, Joëlle, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.